

Volume 6 numéro 3

Mai 2001

L'INSULAIRE

PUBLIÉ PAR LA CORPORATION DES PROPRIÉTAIRES DE L'ÎLE POUR LA CONSERVATION DE L'ÎLE VERTE. (CPICIV)

Le mot du président

À quoi sert la CPICIV?

Il est peut-être bon de rappeler avant que la belle saison ne revienne et que vous puissiez profiter des trésors de l'Île-Verte, à quoi peut servir un organisme comme le nôtre. On prend pour acquis que la CPICIV existe, on oublie souvent les buts, l'implication des bénévoles; on ne voit plus les dossiers dans lesquels elle agit. Pourtant depuis des années votre *engagement collectif* a permis de créer un outil communautaire qui a su contribuer de façon originale à la recherche de solutions pour un développement harmonieux de notre Île. Nous avons tantôt créé des projets, dans d'autres cas nous avons été partenaires de la municipalité ou d'autres organismes du milieu. Loin de rechercher la confrontation, nous nous sommes attelés à créer des consensus autour de dossiers concernant la préservation de ce qui rend notre milieu si exceptionnel. À l'exemple de *l'Insulaire* que chacun reçoit, et de bien d'autres initiatives dont le centre de récupération ou le projet d'agneaux de pré salé, chacune de ces idées se nourrit d'abord du temps, de l'imagination et des talents de nos membres. La CPICIV est avant tout le plus grand regroupement d'amoureux de l'île. Comme l'homme serait fait pour la réflexion et

l'action, cette passion de l'île, nous vous invitons à la partager aussi dans la réalisation de nouveaux projets. Nous sommes toujours à la recherche d'idées nouvelles et de nouvelles têtes pour combler ce gouffre sans fond de temps et de talent que nécessite un organisme comme le nôtre.

Nous vous rappelons que l'assemblée annuelle est le forum par excellence pour avancer des idées et rencontrer des gens avec qui les partager. J'en profite pour vous rappeler que les priorités que s'est donné l'assemblée l'an dernier se concrétisent, entre autres, par le colloque sur le développement de l'Île qui se tiendra début juin et par les réunions de fondation d'une société d'exploitation forestière qui devrait se tenir vers la fin juin. Les personnes intéressées par ce dernier sujet peuvent me contacter pour plus d'information aux coordonnées suivantes:

Fax à l'attention de Charles Méthé • 418-877-3741,
Tel. au bureau • 418-877-3110, ou encore
Courrier électronique • charles_methe@hotmail.com

Charles Méthé, président.



Mot du président	page 1	"Salut vieux Paul..."	page 5
Il y a déjà longtemps...	page 2	Rappel colloque/bilan \$ de la fabrique	page 6
Ah! Si l'if m'était conté	page 3	Gagnants (suite)/Restauration presbytère	page 7
Comité de loisirs/pignon sur net	page 4	Cadeau de Noël !	page 8



Il y a déjà longtemps... je dirais au moins 20 ans...

...nous venions d'entrer à l'île à bord du chaland de Lucien Dionne. Il faisait une tempête d'automne épouvantable, à un point tel que nous avons dû rebrousser chemin non loin du quai du sud pour ramasser une armoire que la vague et le vent avaient précipitée à la mer. Nous avons mis un bon moment à accoster et tout au long de la traversée, je m'étais acharné à retenir le mobilier qui tanguait dangereusement sur le pont.

Une fois bien au chaud et au sec, Thérèse Dionne m'avait fait la démonstration de la nécessité d'une jetée entre l'île et la terre ferme, question de ne plus avoir à affronter des tempêtes de ce genre, à mourir d'inquiétude lors des mauvaises traverses, à être obligée de se séparer des enfants une fois l'école venue etc... La journée était propice à son argumentation, mais l'horrible vision du va-et-vient des autos, de l'invasion des touristes et de l'envahissement du «sanctuaire» m'apparaissait aussi épouvantable que les vagues du large. Et que deviendrait la fameuse paix au nom de laquelle je faisais cinq cents kilomètres pour m'assurer de la retrouver intacte?

Au fil des années, nos discussions ont évolué. J'ai compris l'absolue nécessité pour cette femme qui sentait déjà l'île changer de vocation, de rester en contact avec la vie extérieure et les services offerts au reste de la population. De son côté, elle a saisi l'amour et la passion que j'avais développés, au fil du temps, pour les insulaires, mes amis, et pour la paix intérieure que m'offrait la nature sauvage et les paysages uniques de l'île.

Puis, nous avons tous deux vu s'évanouir la pêche et disparaître l'agriculture, faute de relève, mais aussi parce

que les normes imposées à l'agriculture et à la pêche n'ont pas supporté la marée basse. Les chalands eux aussi ont finalement cessé de contourner les fascines. Thérèse Dionne est partie habiter sur la terre ferme avec armes, famille et bagages; moi, je suis resté à l'île... l'été. Aujourd'hui, je vois traverser des touristes qui deviendront peut-être des insulaires d'adoption, comme Gisèle qui demeure maintenant chez les Dionne. On les souhaite verts et respectueux de la propriété et au moins assez riches pour laisser un peu d'argent aux commerçants de l'île. Je pense également, en regardant les verdoyants de souche, qu'eux aussi auront à passer un test, celui de l'intégration au nombre... *Bon colloque!*

Au fil des années, Thérèse Dionne a abandonné la lutte pour une jetée. De mon côté, j'ai accepté de lui prêter main forte dans sa correspondance avec le gouvernement pour l'obtention d'un traversier. L'art du compromis!

Et c'est à la mémoire de cette belle relation d'échange avec des gens de l'île que j'ai accepté, il y a déjà deux mandats, d'assumer la présidence d'Inter-Rives; probablement aussi parce que d'autres bénévoles qui ont oeuvré avant moi, comme l'équipe de Guy Langelier et celle avec qui je travaille actuellement, ont laissé présager un climat d'entraide...

... mais les vagues qui frappaient violemment la quille du chaland de Lucien Dionne n'auront peut-être pas connu de mer aussi houleuse que certaines assemblées d'Inter-Rives.

Gestion de crise ou signes des temps! Et pourquoi pas le paradis à l'horizon! Oui! Le paradis sera bientôt avec nous! Nous lui offrirons «gratos» un voyage spécial à bord du traversier s'il est en auto, et un retour avec le nouveau bateau de Jacques, s'il est à pied... et nous lui demanderons de demeurer avec nous un petit moment, question de constater jusqu'à quel point nous sommes tolérants et solidaires dans l'île magnifique.

Robert Desrosiers,
président.

Inter-Rives **petit bilan saisonnier**

- remise à neuf des deux moteurs
- travaux du chantier maritime entièrement terminés
- bilan satisfaisant de l'année financière
- site internet
- nouvelles normes de transport

Ah, si l'if m'était conté !....

Si je demandais aux habitants de l'île-Verte : " Avez-vous déjà rencontré l'IF quelque part dans votre boisé ? " La réponse serait près de 100% négative. Et pourtant , cet arbuste au nom de deux lettres existe bel et bien sur l'île...et pas seulement dans les mots croisés. Comme partout au Québec, les gens confondent l'IF avec le BUIS (*Buxus sempervirens*) qui n'existe pas en Amérique. La méprise provient sans doute de la petitesse des deux arbres et de la dureté de leur bois.



IF
taxus canadensis

Description

L'IF du Canada (*Taxus canadensis*) est un arbuste la plupart du temps buissonnant et couché. C'est pourquoi, dans certaines régions, on l'appelle Sapin traînard. Lorsqu'il se dresse , il ne dépasse pas 6 pieds de hauteur. Ses feuilles sont d'un vert tendre sur les deux faces et sont prolongées d'une fine pointe appelée mucrons. Il recherche l'ombre de ses congénères les sapins et les épinettes et supporte fort bien le voisinage des Viornes (*Pimbinia*) et des Noisetiers qui n'ont pas l'ambition de les dominer. Le fruit, d'abord verdâtre, devient à la fin de l'été, d'un rouge cramoisi. La graine, unique, apparaît comme un point noir encaqué dans une capsule de consistance molle appelée Arille. Les anglais lui ont donné le nom de " eye catching " parce qu'ils y voient un truc de la nature pour attirer les oiseaux et permettre ainsi la diffusion de l'espèce. L'IF préfère un sol très calcaire...ce qui ne fait pas défaut à l'île... Son bois très dur provient d'une croissance extrêmement lente. Les sculpteurs en raffolent tout en déplorant qu'il soit si petit.



BUIS
buxus sempervirens

Généalogie

Le nom dérive de l'allemand IWA qui signifie arc. L'arc était, dans les temps anciens, l'instrument de guerre le plus usuel. En Europe, les Druides considéraient l'IF (*Taxus Baccata*) comme sacré. Symbolisant l'immortalité, on le plantait autour des cimetières.

En Colombie Britannique, on rencontre un IF (*Taxus Brevifolia*) proche du *T. Baccata*. Depuis 1980, les scientifiques en extraient une toxine très dangeureuse et même mortelle, qu'ils tentent d'utiliser pour combattre le cancer.

Notre IF ne contient sans doute pas de principes nocifs. On m'a conté qu'on en aurait fait, dans le passé, des tisanes pour combattre la fièvre et dégorger le foie. Mais reste à vérifier.

Je serais heureux si, à la suite de ce bref article, je déclenchais un mouvement de sympathie pour cet humble et discret conifère. Comme tous nos arbres, l'IF est un cadeau de Dame Nature. Il faudrait le découvrir ou le redécouvrir, l'admirer, même le palper avec douceur et tendresse. Surtout le protéger.

Personnellement, ce qui me frappe le plus quand je m'arrête à le contempler, surtout à la lumière du soleil de l'avant-midi, à la fin d'août, c'est cette petite baie rouge aux aisselles des feuilles mucronées, qui semble me regarder, comme un œil dont la pupille serait d'un noir d'ébène.

L'IF, quand on l'a aperçu ne fût-ce qu'une fois, on ne saurait l'oublier.

Jean-Maurice Martel O.P.

C'est avec un vif plaisir que nous annonçons la relance du comité des loisirs. On l'a nommé "**Comité des loisirs de l'Île**". Son conseil d'administration est présidé par André Cloutier qui sera appuyé par un dynamique conseil composé de Michel Dumont à titre de vice-président, Magella Caron, secrétaire. Marie Dussault, Jean-David Lance et Gérald Dionne Jr sont administrateurs et Gérald est particulièrement responsable de toutes les activités reliées au sentier de la bouette.

DÉJÀ, DES PROJETS POINTENT À L'HORIZON.

Tout le comité participera à l'organisation du **sentier de la bouette** et nous procéderons comme suit :

- Le mois de juin sera réservé aux inscriptions. Les intéressés devront laisser leur nom et leur numéro de téléphone sur le répondeur au numéro: 418-898-3451. Une personne responsable retournera les appels et donnera les informations requises.
- La date limite pour les inscriptions est le 1er juillet.
- Le ou la responsable d'un groupe de participants ou un participant seul devra transmettre, dans les meilleurs délais, un chèque à l'ordre du **Sentier de la bouette** en comptant 5.00\$ par personne à inscrire.
- Ce même responsable devra voir à établir les réservations pour la traversée de retour et à acheter le ou les billets nécessaires auprès du transporteur maritime de son choix. Également il devra faire parvenir un chèque en paiement au transporteur choisi.
- Ceux et celles qui répondront à cette invitation recevront, par retour du courrier, un macaron du **Sentier de la bouette 2001** ainsi que le billet de retour sur le traversier de leur choix.
- Afin d'assurer une belle réussite et satisfaction aux participants, il a été décidé de limiter le nombre de participants à 500.
- **en cas d'annulation de l'événement**, les personnes qui auront payé par chèque devront être présentes sur le quai le matin-même de l'événement pour être remboursées.
- Les personnes qui ont réservé et qui ne participent pas n'auront pas droit à un remboursement.

Le président du comité vous invite à lui faire part de vos suggestions concernant toute nouvelle activité que vous aimeriez voir naître à l'Île. D'avance il vous remercie de votre collaboration et vous souhaite un merveilleux été 2001.

André Cloutier, président.

Pignon sur net
Inter-Rives a maintenant une adresse internet permanente:
www.inter-rives.qc.ca

Bienvenue au nouveau site d'Inter-Rives!
 Il me fait plaisir de vous présenter le nouveau site d'Inter-Rives. Je souhaite qu'il répondra aux attentes des usagers. Déjà plusieurs personnes le

consultent. Je vous invite à me faire parvenir vos commentaires en cliquant sur la bouteille à la mer au bas de la page d'accueil.
 Robert Desrosiers, concepteur du site.

✓ **AVIS** ✓

Les personnes qui n'auront pas retourné leur formulaire d'identification NE POURRONT PAS bénéficier de la réduction tarifaire de résident au moment de leur réservation.

4



Salut vieux Paul...

Premier épisode
"M'sieu Trudel"

Fin d'après-midi d'hiver. L'été précédent, j'ai acquis notre propriété sur l'Île Verte. Seul, je savoure une retraite tout à fait insulaire dans un paysage de neige. On cogne à la porte. C'est notre locataire, Paul Caron. Il habite un petit bâtiment un peu délabré sur notre terrain. Cher vieux Paul, il nous est arrivé en prime lors de l'achat de la maison de Tonio. Dans ses mains, une pile de photographies, prétexte timide à un tête-à-tête agrémenté, l'anticipe-t-il, d'une bonne petite bière. Il l'aurait préférée "tablette". J'apprends que la froide lui donne des coliques. Paul ne la refuse pas pour autant. Pendant qu'il la réchauffe entre ses deux cuisses et ses trois ou quatre épaisseurs de vêtements, il me montre ses photos. Sur l'une d'elles, une jolie jeune fille et un beau grand gars, fraîche vingtaine, se tiennent par la taille, à côté d'une automobile de fin des années cinquante.

- Considérant le genre de vie que tu mènes mon Paul, l'isolement et les modes d'évasion que tu as choisis, lui dis-je, tu as sûrement déjà vécu une grande peine d'amour ?
- Vous avez deviné ça m'sieu Trudel, me répond-il avec surprise et affection, en me gratifiant de son toujours triste regard bleu.

Ces courts et fugaces dévoilements d'âme, chez ce discret et parfois ombrageux solitaire, je peux les compter sur les doigts d'une seule main... au cours de cette complicité amicale qui s'est développée entre nous au fil des ans.

Ceux qui ont connu Paul savent aussi qu'il suivait une diète pour le moins originale. Pas tout à fait selon la grille de Montignac. De la bière à l'occasion – disons que l'occasion se répétait plus souvent qu'autrement – et du p'tit lard salé de temps en temps, tout ça partagé avec son mini-chien "Bébé".

Coriace parmi les coriaces, le foie de Paul a tenu le coup longtemps, malgré les assauts répétés d'un monsieur Régime insatiable, qui de plus en plus exigeait d'être payé en liquide. Le pauvre viscère s'est tellement endurci qu'il est devenu plus gros que nature, comme un personnage de V.L.B., et Paul s'est ramassé à l'hôpital sur le continent.

Mais chose surprenante, pourtant plus petit, le foie de Bébé a résisté. Quelqu'un doit donc s'occuper de lui pendant l'absence de Paul. Nicole et mes petites filles, au nez trop délicat, n'apprécient guère l'arôme naturel, un peu inattendu et un tantinet provocant, qui parfume le home modeste de Paul.

Alors, en grand ami des animaux à la Brigitte Bardot, je ne peux, ni humainement ni phonétiquement, abandonner Bébé à son sort. Je prends donc un grand respire et j'ouvre une porte courageuse sur le devoir qu'un destin moqueusement fataliste m'indique d'accomplir. Avec la rapidité du geste de l'acteur de cinéma muet, et en apnée tel un plongeur sous-marin sans équipement,

j'emplis la gamelle d'eau et l'écuelle de viande à chien, ou l'inverse. Le lendemain, je viens constater la suite. Bébé me reçoit froidement. Il a bu mais point mangé.

- Tu n'es pas obligé de pousser trop loin l'imitation de ton maître, que je lui dis.
- T'es pas drôle, me jappe-t-il.

Un peu désemparé et déçu, je rafraîchis quand même le plat d'eau. Trois heures plus tard, je retourne. L'écuelle de viande à chien est toujours intacte. Deux autres jours passent. Bébé n'a pas encore touché le bon manger dont se délectent pourtant avec beaucoup de satisfaction les chiens vedettes des pubs télévisés. Rongé par l'inquiétude, surtout celle de décevoir Paul au plus au point à son retour – il m'a déjà confié qu'il mourrait si Bébé mourait –, je fais part de mon désarroi à Micheline Deschênes, l'infirmière de l'époque.

- Tu devrais essayer le baloney, me suggère-t-elle.

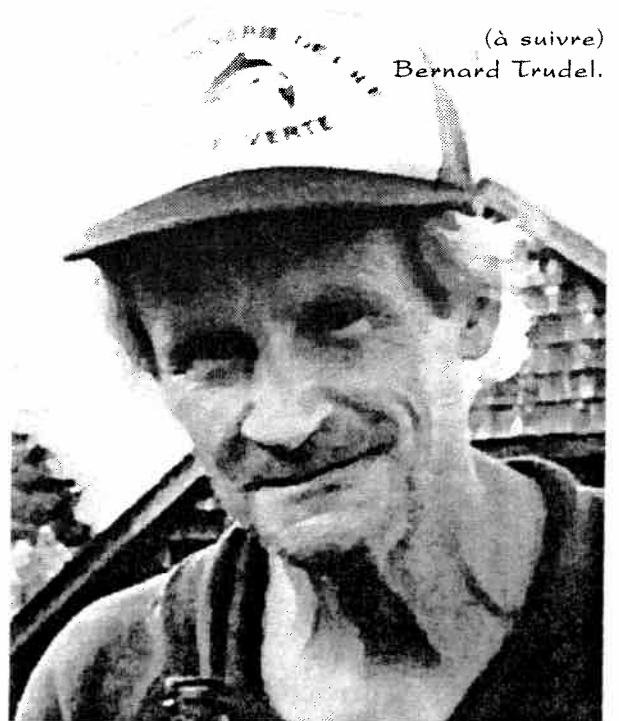
Je m'empresse de suivre son conseil. Peu de temps après, j'accours avec une appréhension telle, que j'en oublie de prendre mon respire habituel. Bébé me regarde avec satisfaction. Je me fous complètement des effluves qui me montent au nez. Bébé a tout mangé. Il se laisse même flatter pour la première fois.

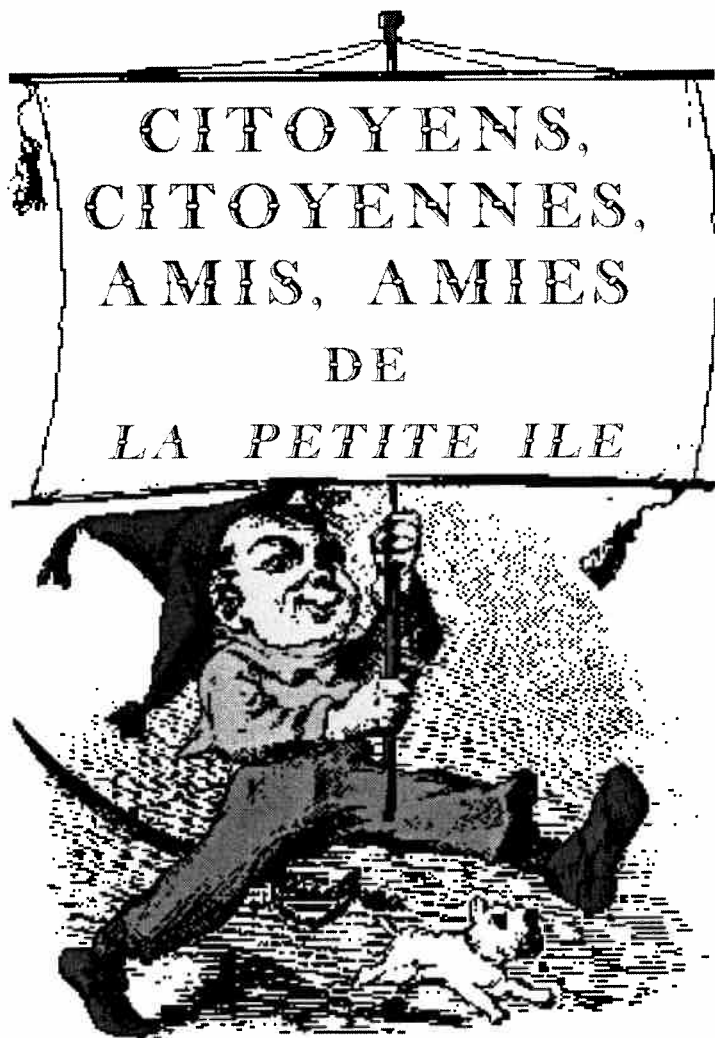
- Brave petite bête, qui lève le nez sur l'assiette fancy des cabots snobs. C'est Paul qui serait fier de toi !

Ce dernier a toujours refusé nos invitations à souper... mais jamais les p'tites bières.

(à suivre)

Bernard Trudel.





Juste un petit mot de rappel...

Vous avez certainement reçu, vers la fin de février, une enveloppe du Comité de développement de l'Île qui contenait une lettre d'invitation au **premier grand Colloque** de l'Île. Un document rempli de questions, ainsi qu'un horaire de la journée et un formulaire d'inscription se trouvaient également dans cette enveloppe.

Le 9 juin... c'est pour bientôt! Et ça s'en vient bien plus vite qu'on le pense. Généralement, c'est comme ça que ça se passe dans la vie. Vous en convenez, j'en suis certain. C'est vrai pour vous et c'est vrai aussi pour ceux qui organisent le Colloque. On a hâte! On a hâte de se rencontrer, de se parler. On a hâte de savoir si vous allez être avec nous.

Allons, un petit effort, remplissez votre formulaire d'inscription et retournez-le aujourd'hui même à l'adresse indiquée!

Le succès de ce **Colloque**, c'est le succès de chacun d'entre nous. L'Île sera ce que nous voulons qu'elle soit.

Gilles Shooner
Comité de développement

ANNÉE FINANCIÈRE DE LA FABRIQUE

Ainsi que recommandé par la loi des Fabriques, nous sommes heureux de vous présenter les résultats financiers de notre paroisse pour l'année 2000 :

<u>Recettes :</u>		<u>Déboursés :</u>	
Célébrations messes et funérailles	490.00\$	Honoraires	1119.00
Quêtes	963.30	Quêtes commandées et Per-Capita	141.45
Dons reçus	1455.00	Cimetière - entretien	321.36
Location de salles	25.00	Chauffage et éclairage	1252.59
Intérêts encaissés	82.00	Culte et pastorale	399.80
Culte et pastorale	213.55	Assurances	690.14
Activités diverses	285.04	Entretien et réparation	5273.04
Feuillet paroissial	1375.00	Pastorale (sessions)	245.50
Fonds diocésain - aide fabriques	2000.00	Administration	157.28
Divers	30.00	Divers	102.00
Total des recettes:	5919.89\$	Total des déboursés:	4702.16\$

Vous constaterez que nos opérations dégagent un léger surplus de 1217.73\$. Ce montant aidera la Fabrique à faire face à des imprévus possibles amenés par la restauration de l'enveloppe extérieure du presbytère et à des dépenses inhérentes à l'entretien de notre église.

Ces états financiers ont été soumis aux autorités épiscopales et approuvés par l'économiste diocésain, Me Michel Plante.

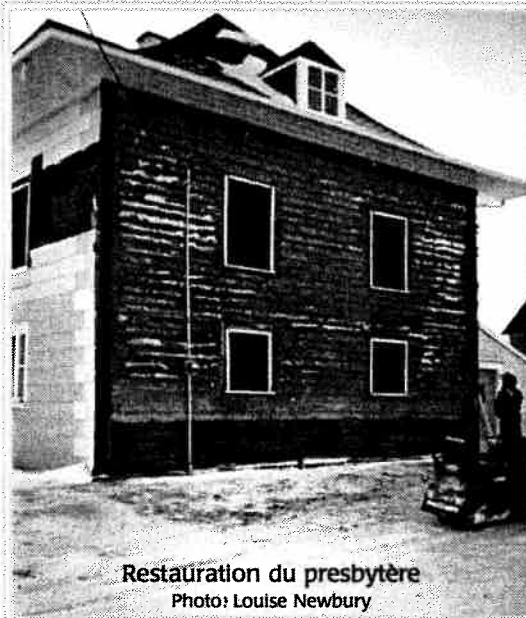
J. Paul Deschênes, administrateur

Restauration de notre presbytère

Le conseil de la Fabrique est heureux de vous communiquer que l'adjudication du contrat pour la restauration de l'enveloppe extérieure de notre presbytère a été faite par nos architectes, la firme Consultants DGM Inc. de Québec.

Les services de Construction MacB Inc., propriété de M Mario Bérubé, de Trois-Pisoles ont été retenus et les travaux devraient débuter incessamment, suite à l'émission du permis de construction par la municipalité, et se terminer au plus tard, vers le commencement de juin.

Mme Louise Newbury, associée à la firme Consultants DGM inc., assurera la surveillance des travaux. Ceci nous



Restauration du presbytère
Photo: Louise Newbury

réjouit particulièrement car, Louise, en plus de sa compétence professionnelle, connaît bien les lieux, non seulement pour y avoir résidé, mais aussi parce que c'est elle, il y a déjà quelques années, qui avait procédé à l'établissement des plans du presbytère et avait fait des recherches dans des archives photographiques afin d'assurer l'authenticité des travaux à accomplir.

Suite à ces développements, la Fabrique a entrepris de nouvelles démarches, auprès de Patrimoine religieux – Bas St-Laurent, afin de soumettre une nouvelle demande de subvention couvrant la restauration de l'intérieur du presbytère. Le comité nous informait, en janvier dernier, que notre dossier était complet et qu'après analyse et évaluation et, en fonction des disponibilités budgétaires, nous serons informés de la décision.

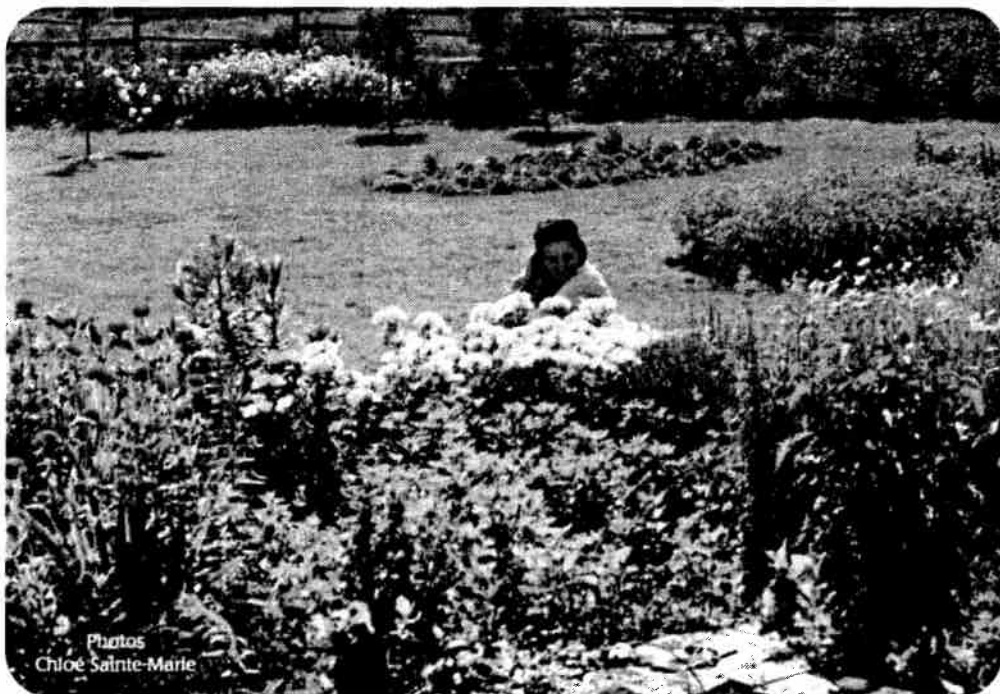
J. Paul Deschênes



Assemblée annuelle Corporation des maisons du Phare

La direction de la Corporation vous informe que son assemblée annuelle, suite à ses activités de l'an 2000, sera tenue **le 20 mai 2001, à 11 heures, au bureau municipal**, immédiatement à la suite de la célébration dominicale. A cette occasion la Corporation vous propose, en plus de la revue habituelle de la dernière année, une rétrospective des cinq années passées depuis son lancement.

Dans le dernier numéro de l'Insulaire, nous n'avons pu mettre de photos de l'aménagement de Chloé Sainte-Marie à cause des délais; les voici.



Photos
Chloé Sainte-Marie



*Extrait de l'Insulaire
numéro 6 volume 2*

3. Aménagement paysager : le terrain de Chloé Sainte-Marie. C'est un défi pour une majorité de résidents saisonniers ou même permanents de fleurir leur parterre. Madame Sainte-Marie a fait la preuve que c'est non seulement possible, mais faisable et tous vantent son effort d'intégration à la flore et au paysage naturel de l'île.

Cadeau de Noël

Le 22 décembre dernier, la population de l'île recevait un véhicule "Ambulance" (ce n'est pas un Tonka) don de Urgence Santé de Montréal.



Beaucoup de gens ont participé à cette réalisation : MM André Gérard et Benoît Cloutier d'urgence santé, Joseph Manni, la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, le CLSC Rivières et Marées, ainsi que la Régie régionale, par la formation d'une équipe de premiers répondants dont: MM. Jean-Bernard Ouellet et Gérald Dionne jr., mesdames Lucille Vien et Marielle Landreville. Un protocole d'évacuation et l'information sur les interventions des premiers répondants seront distribués à la population au début de l'été.

Une porte ouverte à la population aura lieu en juin; date à déterminer.

Merçi.
André Cloutier.

Errata:

Dans le premier numéro de l'*Insulaire* du volume 6, numéro 1, il s'agit de décembre 2000 et non 2001, en en-tête.
Dans le dernier *Insulaire*, volume 6 numéro 2, les délais d'imprimerie nous ont empêché d'inclure la *fiche d'identification* en même temps que l'envoi. Nous nous en excusons.

VTT

Le règlement concernant les VTT (véhicules tout-terrain) a été approuvé par le MTQ. Les propriétaires pourront donc circuler sur les routes municipales à condition:

- d'avoir enregistré le véhicule
- d'être assurés
- de posséder un permis de conduire
- de porter le casque protecteur
- de respecter les limites de vitesse.

Ce numéro de l'Insulaire est commandité par...

ALIMENTATION MORIN & FILS
La où l'épicier devient un ami !
898-2052

Votre marché d'alimentation favori !
108 SAINT-JEAN-BAPTISTE, ISLE VERTE

PIGNON SUR RUE

J. PAUL DESCHÊNES	450-347-4116	jpddes@sympatico.ca
ROBERT DESROSÏERS	514-744-0522	romans@videotron.ca
CHARLOTTE GINGRAS	514-721-7283	charlottetingras@hotmail.com

CPICIV CP 287 ISLE VERTE G0L 1K0

Comité de rédaction:

J. Paul Deschênes
Robert Desrosiers
Charlotte Gingras

Montage
de l'*Insulaire*

Robert
Desrosiers